

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/03/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 10

Présents : 6

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation

22/03/2024

Date d'affichage

25/03/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

- 5 AVR. 2024

et publication du :

- 5 AVR. 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de BEAULIEU (Ardèche), régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Presbytère, sous la présidence de M. BORIE Jean-François, Maire.

Etaient présents :

M. BORIE Jean-François, Mme DIDIER Françoise, Mme DOS SANTOS Christine, M. JOPPART Eric, M. QUENTIN Régis, M. ROGIER Jean-Paul

Procuration(s) :

Mme DELEUZE Chloé donne pouvoir à M. ROGIER Jean-Paul,
Mme BADAROUX Julie donne pouvoir à Mme DOS SANTOS Christine,
M. HUGON Lionel donne pouvoir à Mme DIDIER Françoise,
M. MERCA Gil donne pouvoir à M. QUENTIN Régis

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusés :

Mme BADAROUX Julie, Mme DELEUZE Chloé, M. HUGON Lionel, M. MERCA Gil

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. ROGIER Jean-Paul

Numéro interne de l'acte : DEL01_28032024

Objet : **Marché Route du Presbytère : Validation des offres et attribution du marché**

Le Maire rappelle l'avis d'appel public de candidatures relatif à l'aménagement de la Route du Presbytère pour la passation d'un marché à procédure adaptée. Cette consultation concerne 2 lots : 1 lot voirie et réseaux divers et 1 lot maçonnerie.

L'analyse des offres et le classement ont été réalisés par le Sdea 07 et la Direction des Routes. (Voir annexe).

Le Maire rend compte du rapport de cette analyse et du classement de chaque entreprise réalisé, présentés le 20 mars :

Il en ressort :

- 8 entreprises ont répondu, dont 5 pour le lot 1 et 3 pour le lot 2.
- Pour le lot 1 voirie & réseaux divers : l'offre de l'entreprise CARDINAL a obtenu la note de 100, et se trouve à la 1ère place sur 5 candidats.
- Pour le lot 2 maçonnerie : l'entreprise DUCROS a obtenu la note de 75, et se trouve à la 1ère place sur 3 candidats.

Il propose de valider les conclusions de l'analyse présentée.

Vue l'analyse des offres, entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

VALIDE les conclusions de l'analyse réalisée ;

et DECIDE de retenir les offres suivantes :

- Pour le LOT 1 : offre de l'entreprise SARL CARDINAL, pour un montant de 111 975,30 € H.T. ;
- Pour le LOT 2 : offre de l'entreprise SARL DUCROS & Fils, pour un montant de 23 146,50 € H.T.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BEAULIEU

Le Maire,

M. BORIE Jean-François,

Le Secrétaire de séance,
M. ROGIER Jean-Paul,




Commune de BEAULIEU

Objet du marché :
Route du Presbytère

Le 05/03/2024

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Service Instructeur : DRM / Territoire Sud-Ouest
Rédacteur du rapport : Christophe VEOL

① Objet du marché :

Ce marché concerne l'aménagement d'une voie nouvelle « Route du Presbytère » et la reprise de la rue des écoles sur la commune de Beaulieu.

Attribution d'un marché pour chaque lot.

Numéro et intitulé de chaque lot de la consultation

Lot(s)	Désignation
01	Voiries et réseaux divers
02	Maçonneries

Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte

Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

Déroulement de la consultation

Délai de validité des offres

120 jours

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Pour le lot n°01

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	70.0
2-Valeur technique	30.0
2.1-Les moyens affectés au chantier	5.0
2.2-L'organisation du chantier	10.0
2.3-Savoir-faire technique	10.0
2.4-Critères environnementaux	5.0

Pour le lot n° 02

1-Prix des prestations	70.0
2-Valeur technique	30.0
2.1-Les moyens affectés au chantier	5.0
2.2-L'organisation du chantier	10.0
2.3-Savoir-faire technique	10.0
2.4-Critères environnementaux	5.0

Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100.

La pondération de chaque critère correspond au nombre de points maximum pouvant être obtenus par le candidat.

La pondération de chaque sous-critère correspond au nombre de points maximum pouvant être obtenus par le candidat.

La méthode de calcul utilisée pour la notation du critère Prix des prestations est la suivante :

Note de l'offre = Base de notation - ((Montant de l'offre à noter - Montant de l'offre moins-disante) / Montant de l'offre moins-disante) * Base de notation)

Base de notation = correspond à la note maximale pouvant être obtenue.

Montant de l'offre à noter = correspond au prix de l'offre à évaluer.

Montant de l'offre moins-disante = correspond au prix de l'offre la moins chère (offres anormalement basses exclues).

CONCERNANT LE PRIX : Les offres supérieures ou égales à 2 fois l'offre minimum acceptable seront notées 0.

CONCERNANT LE CRITÈRE Valeur TECHNIQUE : Le mémoire technique devra être renseigné :

- soit dans le cadre fourni avec la consultation,

- soit sous une autre forme en répondant précisément aux éléments demandés, un report ponctuel d'information sera toléré à la condition que l'emplacement de l'information soit précisément indiqué, toute annotation de type "voir mémoire entreprise joint" sera sanctionné d'une note de 0 sur le point analysé.

Note appréciée au vu du contenu des documents explicatifs contenus dans le mémoire technique Pour chaque élément demandé, la ou les meilleures réponses équivalentes obtiendront la note maximum prévue pour cet élément.

② Déroulement de la procédure de mise en concurrence :

Date d'envoi de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence : 10 janvier 2024

Support(s) de publication : <https://achatpublic.com> (le 10 janvier 2024), JAL : Le Dauphiné Libéré (parution du 12 juin 2023)

Date limite de réception des offres : 2 février 2024 à 12h00

Date ouverture des plis : 2 février 2024 à 14h25

Délai de validité des offres : 120 jours à compter du 2 février 2024

③ Les offres reçues :

8 entreprises ont répondu à la procédure de mise en concurrence dans les délais prévus au règlement de la consultation, il s'agit (*classement par date de dépôt*) :

Ordre Arrivée	Date/heure Réception du pli	Nom et adresse du candidat	Observations
1	01/02/2024 12:48	JOUVE-VILLARD BTP 742, rte de St Laurent les Bains 07140 CHAMBONAS	Lot : 02
2	01/02/2024 13:50	COLAS 2, rue des Lômes 07250 LE POUZIN	Lot : 01
3	02/02/2024 09:27	ETS CARDINAL 52, route du Vieux Pont 07110 VINEZAC	Lot : 01
4	02/02/2024 09:36	LAUPIE SAS 951, rte de Bessèges 30410 MEYRANNES	Lot : 01
5	02/02/2024 09:52	SARL DUCROS et Fils 19, rte des Plots 07230 CHANDOLAS	Lot : 02
6	02/02/2024 09:55	SATP 12 rte de MONTELMAR BP 80105 07202 AUBENAS CEDEX	Lot : 01
7	02/02/2024 09:58	SARL TP 2000 43, ch. de la Vierge 2679 ROCHEGUDE	Lot : 02
8	02/02/2024 11:33	SARL REYNOUARD TP 1428, rte de Chapias 07120 LABEAUME	Lots : 01

④ Agrément des candidatures et analyse des offres

En application de l'article R2161-4 du Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande, il est procédé à la vérification de la candidature de l'entreprise dont l'offre est classée en première position à l'issue du classement des offres.

⑤ Jugement des offres :

Ce marché est conclu à prix unitaires.

1. Les offres de prix des entreprises se déclinent de la manière suivante :

Lot 1 - Abords et chaussée - Estimation HT : 119 961,00 €

Nom des entreprises	Prix HT
COLAS	129 511,50
CARDINAL	111 975,30
LAUPIE	127 733,77
SATP	148 630,71
REYNOUARD	124 993,60

Lot 2 - Maçonnerie - Estimation HT 31 233,50 €

Nom des entreprises	Prix HT
JOUVE-VILLARD	29 767,50
DUCROS et Fils	23 146,50
TP 2000	53 595,00

Le classement des offres des entreprises est réalisé en prenant en compte le montant porté dans le détail estimatif, retenu dans les conditions fixées à l'article 6 du Règlement de la Consultation.

Détection des offres anormalement basses

La méthode de détection des offres anormalement basses est précisée dans le règlement de la consultation, article 8.2

Lot 1 - Abords et chaussée

Moyenne M1 = 128 568,97 € HT

1,2M1 = 154 282,77 € aucune offre n'est supérieure

Moyenne M2 = M1

Limite basse : 0,85 M2 = 109 283,63 € ; aucune offre n'est inférieure à cette limite

Pas d'offres détectées anormalement basse..

Lot 2 - Maçonnerie

Moyenne M1 = 35 503,00 € HT

1,2M1 = 42 603,60 €, 1 offre est supérieure, elle est retirée pour le calcul de la moyenne

M2

Moyenne M2 = 26 457,00

Limite basse : 0,85 M2 = 22 488,45 € ; aucune offre n'est inférieure à cette limite

Pas d'offres détectées anormalement basse.

Conclusion et décision motivées d'attribution du marché :

Au regard des éléments détaillés ci-dessus, il est proposé au Maître d'Ouvrage d'attribuer le marché à l'entreprise classée en 1^{ère} position.

Lot 1 - Voirie et réseaux divers

Nom	Montant HT	Montant TTC
CARDINAL	111 975,30	134 370,36

Analyse du dossier de candidature du soumissionnaire classé en première position :

Eléments demandés	DC1 et DC2 renseignés	Situation juridique	Capacités économiques et financières	Références professionnelles et capacité technique
CARDINAL	X	X	X	X

Le classement des offres restantes est le suivant :

- 2 - LAUPIE
- 3 - REYNOUARD
- 4 - COLAS
- 5 - SATP

Lot 2 - Maçonnerie

Nom	Montant HT	Montant TTC
DUCROS	23 146,50	27 775,80

Analyse du dossier de candidature du soumissionnaire classé en première position :

Eléments demandés	DC1 et DC2 renseignés	Situation juridique	Capacités économiques et financières	Références professionnelles et capacité technique
DUCROS	X	X	X	X

Le classement des offres restantes est le suivant :

- 2 - JOUVE-VILLARD
- 3 - TP 2000

Signature du rédacteur du rapport.

Christophe VEOL